



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question écrite n° 3230

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'étude faite sur les appels de femmes reçus à Sida Info Service. En effet, à la lecture de ce rapport, des constats peuvent être dressés. On y apprend que, lors des premiers rapports sexuels, les femmes n'ayant pas l'habitude de se protéger, le caractère nouveau de la relation freine leurs initiatives en matière de prévention. Les appelantes parlent de difficultés de « proposer » ou de « négocier » l'usage d'un préservatif. Le préservatif féminin pourrait être alors une bonne alternative. Cependant la méconnaissance et le manque d'information sur ce mode de protection, ainsi que son coût élevé n'incitent vraisemblablement pas le public à s'en servir. Une campagne sur le préservatif féminin a été menée il y a peu de temps, mais malgré cela il semblerait que ce mode de protection demeure peu connu. C'est pourquoi elle lui demande, d'une part, les résultats de cette campagne et, d'autre part, quels sont les types de communication envisagés ou utilisés pour mieux faire connaître ce mode de protection.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3230

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5252

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)